



Extrait du registre des délibérations Réunion du 6 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six, le 6 mai à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 22 avril 2026.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elu communautaire : Mme Marine GONZALES
Elu communautaire : M. Jackie HELFGOTT
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, Directrice Générale

N° 2026-09

OBJET : ADOPTION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JANVIER 2026

Alessandro BERNARDI accueille les membres du Conseil d'administration désignés par Thionville Fensch Agglomération, née de la fusion entre la Communauté des agglomérations du Val de Fensch et Thionville – Porte de France. Il présente ses meilleurs vœux et remercie les fidèles du Conseil d'administration du Gueulard Plus : Pascal MADELAINE et Christian SCHOTT

Ce Conseil d'administration se voudra relativement court et comme le prévoit les statuts de la régie personnalisée, il appartient au doyen d'âge d'animer ce Conseil d'administration.

Le doyen d'âge est Jackie HELFGOTT qui remercie l'assemblée de l'accueillir au sein de ce Conseil d'administration et précise que c'est un honneur de pouvoir contribuer au Gueulard Plus, qu'il compte participer à l'aventure et apporter toute son aide.

En présence de la Directrice, l'ordre du jour est le suivant :

Projet de délibération n° 1

Le Doyen d'âge installe le nouveau Conseil d'administration :

- Alessandro BERNARDI
- Daniel BRIUTTI
- Jackie HELFGOTT
- Pascal MADELAINE
- Christian SCHOTT

Projet de délibération n° 2

Le Doyen d'âge organise l'élection à la présidence pour laquelle Alessandro BERNARDI se porte candidat et est élu à l'unanimité des voix

Projet de délibération n° 3

Le Président organise l'élection à la vice-présidence pour laquelle Pascal MADELAINE se porte candidat et est élu à l'unanimité des voix

Projet de délibération n° 4

Le Président porte lecture de la modification des statuts de la régie personnalisée adoptés par le conseil de Communauté du 8 janvier 2026. Les membres du Conseil d'administration de la régie personnalisée approuvent à l'unanimité. Les modifications portent essentiellement sur l'écriture du nom de la régie personnalisée et de son siège social :

- Le Gueulard+ devient Le Gueulard Plus
- Le nouveau siège social de la régie personnalisée est rattaché à celui de Thionville Fensch Agglomération : 2 boulevard Henri Becquerel 57970 YUTZ

Projet de délibération n° 5

Le Président propose, par application de l'article 6.2 C des statuts de la régie personnalisée Le Gueulard Plus, de donner délégation à la Directrice pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.

Les membres du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité de donner délégation à la Directrice telle que décrite dans le projet de délibération

Le Président présente en points divers ce qui suit :

Remerciements au Président Cuny, au Vice-Président Liebgott et au Conseil de communauté pour la confiance envers Le Gueulard plus. Les propos du Président Cuny lors du Conseil de Communauté du 8 janvier 2026 ont été très rassurants à l'endroit du Gueulard Plus car il a affirmé souhaiter une politique culturelle ambitieuse en s'appuyant notamment sur les 2 scènes labélisées par le Ministère de la Culture : le NEST et Le Gueulard Plus.

Il nous restera à défendre les moyens pour décliner notre projet sur l'ensemble du territoire désormais constitué de 23 communes et de 160 000 habitants.

Malgré la position de la ville d'Hayange jusqu'à maintenant, les élus hayangeois ont voté pour l'acompte de 200 000 € de la subvention 2026, ainsi que les élus désignés pour le Conseil d'administration de la régie personnalisée. Le Président espère qu'il en sera ainsi pour l'avenir.

Jackie HELFGOTT n'est pas très à l'aise pour évoquer la politique culturelle car les deux anciennes agglomérations n'avaient pas les mêmes compétences, il a néanmoins toujours fait en sorte que la culture soit essentielle. Depuis 95, la culture est fondamentale à Thionville et constante quel que soit son maire. Il espère qu'Alessandro BERNARDI pourra perdurer en tant que Président et il serait dommage qu'il ne puisse plus exercer son rôle de Président à cause du RN, dont l'implantation à Hayange pourrait exiger à apprendre à œuvrer avec eux, la politique de la chaise vide serait dommageable, au contraire il faut être là pour défendre les intérêts.

Jackie HELFGOTT rappelle que L'élargissement du territoire est une chance et un magnifique levier pour développer les projets.

Le renouvellement de la CPO devra être pensée d'ici quelques mois, avec l'ensemble des parties prenantes, qui demandera un travail de plus d'un an entre l'évaluation partagée, sa

mise en perspective et sa traduction en actions pour le futur projet artistique et culturel en termes de moyens humains, techniques et financiers à définir pour la nouvelle CPO 2028-2031.

Le Président annonce que le Président Cuny viendra visiter les locaux et découvrir le projet du Gueulard Plus.

La séance du Conseil d'administration est levée à 15H35

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE Le PV du Conseil d'administration du 14 janvier 2026

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre, Yutz, le 07 mai 2026

Le Président,

Alessandro BERNARDI

